

Compte rendu de l'excursion du 26 mai 1985 : Canal de Romsay, Pointe du Chay, Yves (Charente-Maritime)

par Guy CHÉZEAU et Christian LAHONDÈRE (*)

Ce dimanche 26 mai 1985 correspondant à la fête de Pentecôte et constituant l'un des premiers week-ends ensoleillés, seuls dix sociétaires avaient fait le déplacement pour herboriser sur des sites autrefois régulièrement prospectés par L. RALLET et ses élèves. La matinée fut consacrée à l'étude de la végétation des bords du canal de Marans à La Rochelle, dit canal de Romsay et classé site naturel, dans sa partie proche de l'entrée du tunnel derrière les moulins de Dompierre-sur-Mer. L'après-midi devait permettre de prospecter d'une part les pelouses de la Pointe du Chay à Angoulins et l'ancien cordon de galets et ensuite ses abords au sud de la falaise d'Yves.

I - Canal de Romsay et les pelouses du Mesobromion.

Le rendez-vous avait été donné à proximité d'un très beau peuplement de *Pinus pinea* à l'ouest de Dompierre. E. CONTRÉ signale dans ses notes la présence, à proximité, de *Quercus cerris* associé à *Quercus robur* ssp. *robur* et *Quercus petraea* : nous n'avons pas retrouvé ce chêne, surtout reconnaissable à ses grosses cupules hérissées de longues écailles tortillées qui lui ont fait donner le nom de chêne chevelu, mais aussi distinct des deux autres espèces présentes ici par la pubescence de la face intérieure de ses feuilles : c'est une espèce du sud-est de l'Europe et de l'ouest de l'Asie introduite dans notre région. En descendant vers le canal de Romsay on peut noter une colonie importante de *Gleditsia triacanthos* avec, dans le sous-bois :

Daphne laureola ssp. *laureola*

Crataegus monogyna ssp. *monogyna*

Seseli libanotis ssp. *libanotis*

Geranium robertianum

Sonchus asper ssp. *asper*

Geranium purpureum

1/ **La végétation hygrophile** : nous ne pouvons pas descendre assez bas, près du canal, pour y relever la végétation aquatique. Cependant, E. CONTRÉ a noté ici des hydrophytes communs aux eaux calmes alcalines (*Nymphaeion albae*) et aux eaux agitées (*Ranunculion fluitantis*) : *Hippuris vulgaris* et *Potamogeton pectinatus*.

Au pied du remblai et près d'une source, la végétation des **Adiantotalia** est représentée par une belle colonie d'*Adiantum capillus-veneris*. Non loin de là on note une autre fougère : *Phyllitis scolopendrium*. Au-dessous de la source, on trouve une micro-tourbière neutro-alcaline de pente avec de très grands exemplaires de *Schoenus nigricans* et *Cladium mariscus* (**Schoenetum**).

Au sommet du petit mur limitant le canal se développent *Fraxinus angustifolia* ssp. *oxycarpa* et *Hypericum hircinum* : ce millepertuis méditerranéen naturalisé est

(*) G.C. : 9, rue Massenet, 17000 LA ROCHELLE.

Ch.L. : 94, avenue du Parc, 17200 ROYAN.

connu du canal de Rompsay depuis longtemps (FOUCAUD in « Flore de l'Ouest de la France » et J. LLOYD) ; non encore fleuri, il est assez abondant ; c'est un sous-arbrisseau dégageant une odeur de bouc qui lui a valu son nom d'espèce et qui, ici comme ailleurs, fréquente les bords des cours d'eau ou les lieux humides.

L'influence du canal diminuant, apparaissent des espèces plus mésophiles comme *Poa trivialis* ssp. *trivialis*, *Polygala vulgaris* et *Lithospermum officinale*.

2/ Les pelouses sèches du *Mesobromion* : le remblai est colonisé par une pelouse sèche parsemée de très nombreux *Spartium junceum* : ces derniers ayant beaucoup souffert des gelées du mois de janvier ne présentent pas leur spectaculaire floraison jaune d'or. Ces pelouses sèches appartiennent au ***Mesobromion*** ; elles renferment en effet :

= des espèces du ***Mesobromion*** :

<i>Carlina vulgaris</i> ssp. <i>vulgaris</i>	<i>Seseli libanotis</i> ssp. <i>libanotis</i>
<i>Briza media</i> ssp. <i>media</i>	<i>Cirsium acaule</i> ssp. <i>acaule</i>
<i>Aceras anthropophorum</i>	<i>Orobanche gracilis</i>
<i>Ophrys sphegodes</i> ssp. <i>sphogodes</i>	<i>Potentilla tabernaemontani</i> ;
= des espèces des <i>Brometalia erecti</i> et des <i>Festuco-Brometea</i> :	
<i>Bromus erectus</i> ssp. <i>erectus</i>	<i>Hippocrepis comosa</i>
<i>Eryngium campestre</i>	<i>Teucrium chamaedrys</i> .

La présence d'*Helichrysum stoechas* ssp. *stoechas* et d'*Astragalus monspessulanus* ssp. *monspessulanus* indique une forme plus sèche du ***Mesobromion***. Avec les précédentes on rencontre encore :

<i>Carex flacca</i> ssp. <i>flacca</i>	<i>Linum catharticum</i>
<i>Veronica arvensis</i>	<i>Desmazeria rigida</i> ssp. <i>rigida</i>
	<i>Euphorbia platyphyllos</i> .

Quelques espèces sont communes à d'autres groupements : *Ophrys apifera* ssp. *apifera* et *Tragopogon pratensis* ssp. *minor* (pelouses plus mésophiles), *Arabis planisiliqua* (pelouses calcicoles sableuses du ***Koelerion albescentis***).

La forêt climax de chêne pubescent (***Quercion pubescentis***) est le plus souvent représentée par des individus épars de :

<i>Quercus pubescens</i>	<i>Acer monspessulanum</i>
ssp. <i>pubescens</i>	<i>Acer campestre</i>
<i>Viburnum lantana</i>	<i>Sorbus domestica</i> .

La présence de *Rhamnus alaternus* imprime à cet ensemble un caractère plus thermophile.

Après le repas pris près du peuplement de pins parasols, nous nous rendons à la Pointe du Chay, à Angoulins.

II - La falaise de la Pointe du Chay et les pelouses du ***Xerobromion***.

L'accès au bord supérieur de la falaise se fait par un chemin dont l'entrée se situe face aux bâtiments de l'école de voile. Le chemin monte en pente douce en bordure d'un champ cultivé en direction d'un blockhaus devenu « résidence secondaire ». La falaise du Chay, limitée à l'est par des marais, est constituée de calcaires « construits » : il s'agit d'anciens massifs coralliens du jurassique supérieur (Kimméridgien inférieur, facies Séquanien), très activement attaqués par la mer qui provoque ainsi un recul très régulier et assez rapide de la Pointe du Chay. Ce phénomène d'érosion marine a sans doute sauvé la falaise d'une occupation plus importante par les résidences secondaires ; néanmoins la pression touristique se fait vive durant les mois d'été.

On peut estimer que la falaise du Chay reste (avec la falaise de la Repentie, mais celle-ci devrait voir le départ du pont vers l'île de Ré, avec tout ce que cela suppose...) la seule de ces falaises de la région rochelaise sur lesquelles s'étaient développées de riches pelouses calcaires avec plusieurs espèces à affinités méditerranéennes, dont quelques-unes trouvent là leur limite septentrionale. Les plantes sont situées sur une étroite bande de un à quelques mètres juste en arrière de l'aplomb de la falaise et reculent avec elle. Il est à noter que l'on trouve ici sur une longueur de côte de quelques centaines de mètres les trois biotopes suivants :

- la falaise calcaire du Chay et ses pelouses ;
- le marais d'Angoulins avec ses anciennes salines malheureusement en voie de comblement ;
- la dune d'Aytré assez bien protégée mais néanmoins soumise, durant près de quatre mois, à une pression touristique effrénée.

La pelouse sèche du sommet de la falaise appartient au *Xerobromion* : elle est particulièrement riche en espèces thermophiles et xérophiles ; on y rencontre des plantes :

= du *Xerobromion* :

<i>Inula montana</i>	<i>Trinia glauca</i> ssp. <i>glauca</i>
<i>Scorzonera hirsuta</i>	<i>Echium italicum</i>
<i>Catananche caerulea</i>	<i>Festuca duriuscula</i> auct.

Bellis sylvestris var. *pappulosa* Lange,

auxquelles il faut ajouter *Neatostema apulum* et *Trigonella gladiata* signalées depuis longtemps à cet endroit et vues deux jours plus tard par J. TERRISSE, ainsi que *Euphorbia serrata* et *Linum strictum* ssp. *corymbulosum* signalés par L. RALLET mais non revus ce jour. D'autres espèces thermophiles accompagnent celles déjà citées : tel est le cas d'espèces communes au *Xerobromion* et au *Koelerion albescens* comme *Trifolium scabrum* et *Stachys heraclea*, cette dernière non observée aujourd'hui mais indiquée ici par L. RALLET qui signale également la présence de *Lathyrus latifolius*. Nous avons encore vu en abondance *Allium roseum* : le statut phytosociologique précis de ces plantes reste toutefois à préciser ;

= des *Brometalia erecti* :

<i>Astragalus monspessulanus</i>	<i>Orobanche gracilis</i>
ssp. <i>monspessulanus</i>	<i>Thesium humifusum</i>
<i>Teucrium montanum</i>	<i>Himantoglossum hircinum</i>
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	ssp. <i>hircinum</i>
<i>Seseli montanum</i> ssp. <i>montanum</i>	<i>Bromus madritensis</i>
<i>Carduncellus mitissimus</i>	<i>Aceras anthropophorum</i>
<i>Teucrium chamaedrys</i>	<i>Ophrys sphegodes</i> ssp. <i>sphogodes</i> ;

= des *Festuca-Brometea* :

Aster linosyris.

Aux précédentes s'ajoutent des plantes témoignant d'influences diverses, puisque l'on rencontre :

= des espèces des falaises maritimes (*Crithmo-Armerion*), présentes au bord même de la falaise mais mêlés à des espèces de la pelouse sèche :

<i>Crithmum maritimum</i>	<i>Limonium binervosum</i>
	ssp. <i>dodartii</i> Girard ;

= des espèces des prairies salées (*Asteretea tripolii*) également présentes au bord même de la falaise :

<i>Armeria maritima</i> ssp. <i>maritima</i>	<i>Parapholis incurva</i>
	<i>Artemisia maritima</i> ssp. <i>maritima</i> ;

= des espèces des moissons calcaires (*Caucalion*), de tels milieux existant à proximité :

Thlaspi perfoliatum
Papaver argemone

Euphorbia exigua
Valerianella eriocarpa

Althaea hirsuta ;

= des espèces que l'on observe également dans les prairies mésophiles :
Falcaria vulgaris *Anthriscus sylvestris*.

Nous avons rencontré également : *Iris spuria* ssp. *maritima* qui est ici assez commun ; cet iris fréquente à la fois les prairies maritimes humides et les pelouses des falaises maritimes (Pointe du Chay mais aussi Pointe de Suzac à Saint-Georges-de-Didonne). il est également présent mais beaucoup plus rarement à l'intérieur des terres (voir compte rendu de l'excursion du 16 juin 1985 dans la forêt de Benon). *Melilotus indica* est également une espèce des prairies maritimes, surtout sur substrat sablonneux. *Tetragonolobus maritimus* n'est pas exclusivement maritime malgré son nom spécifique, mais comme les deux autres espèces précédentes il est également assez commun dans les prairies maritimes. *Bromus hordeaceus* ssp. *thominei* est quant à lui une espèce des sables littoraux fixés. Nous avons encore noté la présence de :

Bupleurum baldense ssp. *baldense*

Thymus serpyllum s.l.

Carduus nutans ssp. *nutans*

Sagina apetala ssp. *apetala*

Arabis planisiliqua

Medicago minima

Desmazeria rigida ssp. *rigida*.

Quelques espèces rencontrées méritent que nous y arrêtions quelque peu :
 = *Veronica austriaca* ssp. *vahlilii* : L. RALLET signale à la Pointe du Chay *Veronica teucrium* L. ssp. *prostrata* L. mais E. CONTRÉ ne fait pas état de cette plante dans ses notes. Nous avons observé une véronique du groupe *teucrium* (*V. austriaca* in FLORA EUROPAEA) au Chay mais nous n'en avons pas prélevé d'échantillon. Nous avons recueilli le même jour une véronique du même groupe un peu plus au sud, à Yves. La plante de cette localité est toujours couchée à la base avec des tiges de moins de 30 cm de hauteur, des feuilles inférieures nettement dentées et des feuilles moyennes et supérieures linéaires ; le calice est velu, la corolle est grande (diamètre supérieur à 1 cm) : il ne s'agit donc pas de *Veronica prostrata* L. qui a un calice glabre et une corolle petite de 5 à 8 mm ; il ne peut non plus s'agir de *Veronica austriaca* ssp. *teucrium* (= *V. teucrium* L.) qui a des tiges dressées de 30 cm à 100 cm et des feuilles moyennes pennatiséquées ou profondément pennatifides. La véronique d'Yves correspond à la description que FLORA EUROPAEA donne de *Veronica austriaca* ssp. *vahlilii* ; celle du Chay devra être revue. Toutefois la ssp. *teucrium* est une plantes des ourlets préforestiers (*Geranium sanguineum*) selon M. BOURNÉRIAS, alors que cet auteur écrit à propos de la véronique des *Brometalia* : « il s'agit d'une espèce polymorphe, mal connue ; elle est souvent plus ou moins rampante (il s'agit sans doute de la ssp. *vahlilii*) ».

= *Neatostema apulum* est une espèce des coteaux arides de la région méditerranéenne, rarissime en dehors de celle-ci : Les Eyzies en Dordogne (VIROT) ; Fouras, bois d'Avail à Oléron, La Repentie à La Rochelle, Pointe du Chay (J. LLOYD et L. RALLET) ; J. TERRISSE n'en a observé que 7 ou 8 pieds le 28 mai 1985.

= *Trigonella gladiata* est également une espèce des coteaux arides du sud de l'Europe, de l'ouest de l'Asie et de l'Afrique du Nord ; en dehors de la région méditerranéenne elle existe dans le bassin rhodanien. Ailleurs elle n'a été signalée que dans quelques stations de l'Aveyron, dans le Lot et en Dordogne et sur le littoral aunisien : Pointe du Chay, Yves, Pointe des Minimes à La Rochelle, Châtelailon.

= *Bellis sylvestris* var. *pappulosa* Lange (= *B. pappulosa* Boiss.) est une plante critique : différant du type par la date de sa floraison (elle fleurit au printemps comme *Bellis perennis* alors que *Bellis sylvestris* fleurit en automne), elle est signalée par P. FOURNIER en Corse, mais ni J. GAMISANS dans son Catalogue des plantes vas-

culaires de la Corse, ni J. BOUHARD dans sa Flore pratique de la Corse n'en font mention dans l'île de beauté. En Charente-Maritime la plante n'est pas rare sur les pelouses sèches du littoral et de l'intérieur. Sa position systématique et son statut phytosociologique mériteraient d'être précisés : d'après ce que nous avons observé sur le terrain, nous avons placé cette pâquerette avec les espèces du *Xerobromion*.

= *Echium italicum* est aussi une plante des « coteaux secs » (J. LLOYD) ; en dehors de la région méditerranéenne, ses stations sont disjointes ; autrefois assez commune dans la région maritime où elle a régressé avec le développement du tourisme, on la trouve çà et là « à l'intérieur jusque vers Saint-Jean d'Angély ».

= *Festuca duriuscula* auct. (= *Festuca ovina* L. ssp. *euovina* Hack. var. *duriuscula* Koch subvar. *genuina*) : dans son étude sur les fétuques de l'ouest de la France, A. HUON a examiné la population de *Festuca ovina* s.l. de la pelouse xérophile de la Pointe du Chay « qui forme en cet endroit une étroite frange en bordure de l'abrupt vertical de la falaise calcaire ». Il y a trouvé des individus diploïdes ($2n = 14$) et des individus tétraploïdes ($2n = 4x = 28$) ; il a obtenu des individus hybrides à $3n = 21$ ($14 + 7$) : « l'existence de deux types caryologiques et la possibilité d'une hybridation... marquent l'originalité de cette population de fétuques littorales de Charente-Maritime » car de telles populations existent également dans la pelouse sèche qui colonise le sommet de la falaise de Pontailac à Royan. Les populations de cette fétuque les plus proches de celles des falaises calcaires charentaises sont situées dans les Causses. A. HUON propose de nommer cette population *Festuca duriuscula* Koch écotype α (individus diploïdes) et écotype β (individus tétraploïdes). Nous avons placé cette fétuque parmi les caractéristiques du *Xerobromion* en l'absence de précisions concernant ce taxon et en tenant compte des biotopes où nous l'avons observé ; toutefois le statut phytosociologique de cette fétuque devra être précisé.

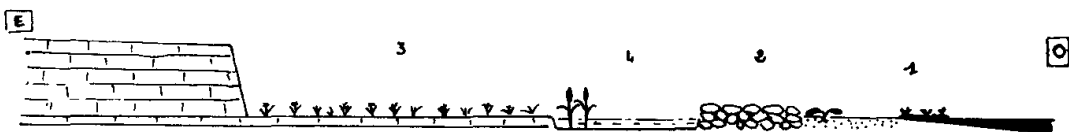
= *Scorzonera hirsuta* est une espèce des « pelouses et taillis pierreux » (J. LLOYD) que l'on rencontre dans le sud-est de la France jusque dans l'Ain ainsi qu'en Charente-Maritime tout le long du littoral et dans plusieurs localités de l'intérieur, ainsi que dans une localité des Deux-Sèvres (J. LLOYD) : c'est donc une espèce thermophile et xérophile que nous avons cru bon de placer également dans l'alliance du *Xerobromion*.

La pelouse sèche de la Pointe du Chay présente donc un intérêt exceptionnel par la présence de plusieurs plantes très rares dans l'ouest de la France et nous ne pouvons que déplorer que des mesures de protection n'aient pas été prises pour sauvegarder ce site unique aussi riche sur le plan botanique que sur le plan géologique.

III - Le cordon littoral au sud de la Pointe d'Yves.

Un cordon littoral de galets sépare la baie d'Yves d'un marais saumâtre limité à l'est par une pelouse sèche.

1/ La végétation des marais salés : elle est constituée par des touffes de *Spartina maritima* (*Spartinetum maritimae*).



Transect de la zone littorale au sud de la Pointe d'Yves.

2/ Le cordon de galets : nous y avons relevé des espèces isolées :
Atriplex hastata ssp. *hastata* *Arabis planisiliqua*
Papaver dubium *Festuca hervieri*

Silene nutans ssp. *nutans*.

3/ La pelouse sèche : elle appartient, comme celle de la Pointe du Chay, au **Xerobromion**. Moins riche que cette dernière elle n'en présente pas moins des plantes intéressantes et sa composition révèle des influences diverses ; on y a observé des espèces :

= du **Xerobromion** :

Inula montana

Helichrysum stoechas

Trigonella gladiata

ssp. *stoechas* ;

= des **Brometalia** :

Himantoglossum hircinum

Teucrium chamaedrys

ssp. *hircinum*

Bromus erectus ssp. *erectus*

Ophrys sphegodes ssp. *sphegodes*

Veronica austriaca ssp. *vahlilii*

Aceras anthropophorum ;

= des **Festuco-Brometea** :

Stachys recta ssp. *recta*

Medicago minima

Festuca hervieri

Myosotis ramosissima

ssp. *ramosissima* ;

= des espèces communes aux **Festuco-Brometea** et à diverses pelouses sableuses (**Thero-Airion**, **Koelerion albescens**, **Sedo-Scleranthetea**) :

Phleum arenarium

Arabis hirsuta

ssp. *arenarium*

Herniaria glabra

Erophila verna ssp. *verna*

Sedum album

Hieracium pilosella s.l.

Sedum acre

Carex liparocarpos

Arenaria serpyllifolia

ssp. *liparocarpos*

Trifolium scabrum

Cerastium diffusum

Myosotis discolor

ssp. *diffusum*

ssp. *dubia* ;

= des espèces des friches héliophiles (**Onopordion**) :

Carduus nutans ssp. *nutans*

Bromus sterilis

Lepidium campestre

Myosotis arvensis ssp. *arvensis* ;

= des espèces des moissons calcaires (**Caucalio**) :

Thlaspi perfoliatum

Bromus rigidus ;

= des espèces des milieux plus mésophiles à proximité des nappes d'eau :

Lotus corniculatus

Medicago sativa ssp. *sativa*

Vicia cracca

ainsi que :

Carex flacca ssp. *flacca*

Bupleurum baldense

Thymus serpyllum s.l.

ssp. *baldense*

Lathyrus nissolia

Lathyrus pannonicus

ssp. *asphodeloides*.

4/ Le marais : il est parcouru très rapidement ; nous y avons surtout noté des plantes communes aux **Asteretea tripolii** et aux **Phragmitetea** :

Carex divisa

Typha angustifolia

Carex distans

Scirpus maritimus ssp. *maritimus*

Carex otrubae

Althaea officinalis

Poa trivialis ssp. *trivialis*

Oenanthe silaifolia

Iris spuria ssp. *maritima*

Ranunculus circinatus (?).

Durant la journée ont également été rencontrés des champignons : *Taphrina pruni*

parasitant la quasi totalité des *Prunus spinosa*, sur les feuilles desquels il détermine une galle, près du canal de Rompsay : *Pleurotus eryngii* a été trouvé à la Pointe du Chay. Les déterminations de ces champignons ont été faites par H. FROUIN.

Bibliographie

- BOURNÉRIAS, M., 1979. - Guide des groupements végétaux de la Région Parisienne, 2^e éd., SEDES, Paris.
- HUON, A., 1970. - Les Fétuques de l'ouest de la France : 256-258, Thèse Sciences, Rennes.
- LLOYD, J., 1886. - Flore de l'Ouest de la France, 4^e éd., Paris.
- RALLET, L., 1960. - Compte rendu des herborisations in Bull. Soc. Bot. France, 86^e session extraordinaire, en Charente-Maritime.
- RALLET, L., 1960. - La végétation méditerranéenne dans le Centre-Ouest de la France et en particulier en Charente-Maritime, Bull. Soc. Bot. de France, 86^e session extraordinaire en Charente-Maritime.